

LOIRE-ATLANTIQUE
PORNIC

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.
(Séance du 08 Novembre 2022)**

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le deux novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à la salle de réunion au CCAS de Pornic, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Marie-Paule MARIÉ, Vice-Présidente.

Nombre de Membres

En exercice	: 15
Présents	: 12
Pouvoirs	: 2
Absolue	: 8
Votants	: 14

Etaient présents : Mesdames Nicole GAUTIER, Florence GENDROT, Agnès LUSSEAU, Marie-Paule MARIÉ, Dolorès THIBAUD,
Messieurs Hervé BRIN, Joël HERBIN, Gérard LAMODIERE, Yvon LE DIOURON, Charles LEROUX, Bernard PEZET, Serge ROUSSEAU

Absents excusés : Madame Martine BERNIER,
Messieurs Jean-Michel BRARD (pouvoir à Marie-Paule MARIÉ), Yvonnick BOLLORÉ (pouvoir à Nicole GAUTIER)

**OBJET : Noël pour les
Bénéficiaires du RSA**

Secrétaire de séance : Madame Dolorès THIBAUD

Au moment de Noël, depuis de nombreuses années, le CCAS offre, aux bénéficiaires du RSA, un bon d'achat d'une valeur variable selon la composition de la famille.

Son montant évolue en fonction d'un taux directeur (2% tous les 2 ans arrondi à l'entier supérieur). Pour rappel, il a été augmenté en 2020, il convient donc de l'augmenter en 2022.

Les montants proposés sont les suivants :

- Pour une personne → 28 € (27€ en 2021)
- Pour 2/3 personnes → 35 € (34€ en 2021)
- Pour 4/5 personnes → 47 € (46€ en 2021)
- Pour + de 5 personnes → 53 € (51€ en 2021)

Ces bons d'achat sont accompagnés de bons « cinéma » financés par le ciné Toile de Retz (cinéma St Gilles) en partenariat avec le CCAS (participation de 1,50 € pour le cinéma et 2.50 € pour le CCAS).

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de :

- **DECIDER** de reconduire cette opération de Noël
- **DECIDER** d'appliquer les montants ci-dessus

Adopté à l'unanimité

044-264400425-20221110-2-DE

Réception par : 10-11-2022

Publication le : 10-11-2022

Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,
Jean Samant
PORNIC
14210
Marie-Paule MARIÉ

